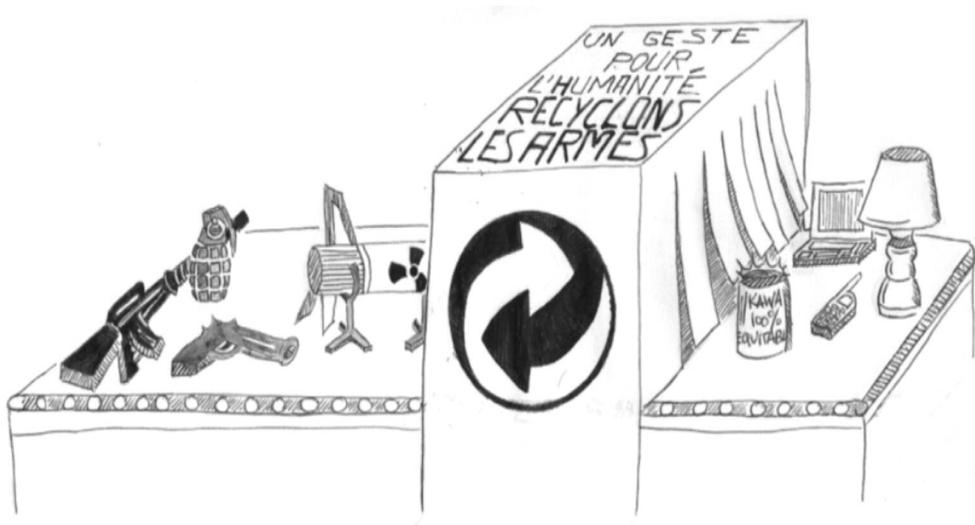


Pourquoi, comment, se mobiliser pour le désarmement ?



***Pour des vies débarrassées
des fléaux armés
et de leurs conséquences***

D

ans cette brochure nous présentons rapidement l'étendue que prend l'armement dans la politique et l'économie mondiales, en particulier en Europe et aux États-Unis. Nous finissons par quelques perspectives de désarmement.

Ce document est tiré du compte-rendu des trois soirées de débats qui se sont déroulées à Lyon les 24, 25 et 26 mars 2006 dans le cadre du week-end « Quelles armes pour désarmer ? » du festival des résistances et des alternatives de Lyon.

Ce document n'est pas exhaustif. Il a pour but de relancer le débat. Car la question de la puissance militaire (et sécuritaire) est fondamentale mais parfois impalpable.

Il a aussi pour but de réunir dans la discussion les anti-guerres, les altermondialistes, les alternatif-VE-s, les mouvements des droits humains, les pacifistes, les développementistes, les objecteurs et non-violents, les anti-sécuritaires, les spoliés et réprimés, et toutes celles et ceux qui aspirent au changement.

Il se propose en point d'appui de débats, de formations, d'informations qui pourraient s'organiser collectivement ou dans les différents réseaux.

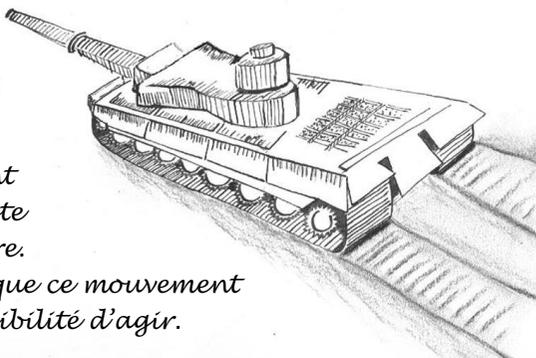
Il se présente comme un état des lieux préalable, la prochaine étape se déclinant autour de la mise en place d'alternatives et de perspectives de désarmement.

Pourquoi, comment, se mobiliser pour le désarmement ?



Pour changer nos politiques et nos économies, il faut avant tout...

... que le changement soit porté par un vaste mouvement populaire. Mais encore faut-il que ce mouvement populaire ait la possibilité d'agir.



Les armes font partie des obstacles les plus forts :

- le recours aux armes (guerres, déstabilisations, répressions, chantages) pour imposer un ordre du monde hypothèque toute tentative d'émancipation et d'alternative ;
- la libéralisation de l'armement, de la guerre et de la sécurité achève de les placer hors de tout contrôle démocratique ;
- nous sommes parallèlement toutes et tous impliqués et victimes. Du Sud au Nord, les rapports de production et de consommation se font rarement sans l'appui des armes et sans la présence fondamentale de l'armement dans l'économie, la recherche et les instances de décision.

Pour des vies débarrassées des fléaux armés et de leurs conséquences

Pour mettre un point d'arrêt au véritable bulldozer de la puissance militaire et aux ravages qu'elle occasionne nous pensons qu'il est possible de prendre des mesures politiques.

Mais les changements doivent se produire à tous les niveaux de nos institutions et de nos sociétés pour circonscrire le rôle des armes et ne plus laisser à la disposition de quelques initiés de telles énormités.

Quel est le poids et le rôle de la puissance militaire dans le monde ?

Dépenses militaires en hausse

Luc Mampaey du Grip (*Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, Bruxelles*) explique que les dépenses militaires internationales sont aujourd'hui revenues au même niveau de dépense que durant les années 1980. **Elles s'élèvent à 1 118 milliards de dollars en 2005.** De 1 300 milliards en 1987, elles étaient descendues en 1990, après la chute du Mur de Berlin, à 750 milliards de dollars. Les dépenses sont donc reparties à la hausse depuis la fin des années 1990 et cette progression n'a pas l'air de vouloir s'arrêter... Le constat est que dans les années 1990, la paix — et ses dividendes — a été une illusion et qu'aujourd'hui les conditions d'investissement dans l'armement sont favorables aux entreprises.

Transferts d'armement : commerce ou trafics ?

Patrice Bouveret du CDRPC (*Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits, Lyon*) rappelle que durant ces vingt dernières années, les exportations d'armement françaises ont diminué de moitié. Notamment parce que des pays importateurs sont devenus des producteurs et exportateurs importants, comme, par exemple : Israël, Brésil, Chine... Toutefois, la France cherche à gagner de nouvelles parts de marché à l'exportation. L'Union européenne se situe à la seconde place des exportateurs avec 25 % des parts de marché, derrière les États-Unis qui représentent environ 60 % du commerce mondial d'armement. Selon d'autres estimations, celles du Sipri (organisme de recherche indépendant en Suède), ce serait la Russie qui serait à la première place, devant les États-Unis et la France.

En toute légalité. L'essentiel des transferts d'armement sont légaux. Ainsi que l'essentiel de la production. Il y a d'ailleurs des systèmes de contrôle (plus ou moins bien appliqués, plus ou moins transparents). Les contrats d'armement se négocient d'État à État. Quand un État achète une arme, il achète souvent aussi de la maintenance, de la formation ! Il a donc intérêt à ce que le transfert soit légal.

Mais :

- En l'**absence d'une réglementation internationale**, c'est la légalité de chaque pays qui compte. Les exportateurs peuvent donc jongler en permanence selon la juridiction de chacun des États (notamment par le biais de filiales, d'intermédiaires, de paradis fiscaux...). Pour le nucléaire existe le Traité de non-prolifération (TNP), certes avec ses défauts, mais pour l'armement conventionnel rien.
- Le **Code de conduite de l'Union européenne** est uniquement un accord politique, donc il est **non juridiquement contraignant**.
- La première destination d'une arme peut être tout à fait légale, mais sa destination finale n'est pas forcément la même... Une fois vendue, les moyens de contrôle sont ensuite quasi inexistants.
- De même, avec la cession de licences de fabrication et les prises de participation dans des pays producteurs peu scrupuleux (comme la Chine, par exemple), le contrôle échappe à l'État d'origine et des armes peuvent être ainsi exportées vers des destinations très problématiques.
- On constate donc que **les réglementations**, accords, embargos existants peuvent être largement **contournés, détournés**.
- À cela s'ajoute le **manque de moyens**, de coopération et de réels suivis. Par exemple, alors qu'il existe un moratoire sur l'exportation d'armes légères vers les pays de la CEDEAO (Afrique de l'Ouest), des aéroports pourtant surveillés en coopération avec la France, comme au Burkina Faso, ont pu accueillir des transferts d'armes à destination de pays en guerre civile, comme la Sierra Leone ou le Liberia, et sous le coup d'embargos internationaux.

Il ne faut pas raisonner uniquement en termes de montants financiers. Les armes les plus directement utilisées pour tuer sont souvent les moins chères.

Les armes légères

Les armes légères et de petit calibre, qui sont parmi celles qui font le plus de dégâts, pèsent très peu en terme de chiffre d'affaire. Elles font l'objet de beaucoup plus de trafics (peu coûteuses, faciles à utiliser, à entretenir et à transporter, plus faciles à dissimuler, etc.). Actuellement, elles proviennent principalement des anciens stocks des pays de l'Est.

5

Utilisation des paradis fiscaux

Des États vers qui l'exportation d'armement a été autorisée transfèrent (via les paradis fiscaux et autres sociétés écrans...) à des pays non autorisés. Les paradis fiscaux sont aussi l'idéal pour les rétro commissions liées à la conclusion d'un transfert d'armement.

Exemple récent entre Thalès et la Corée et aujourd'hui l'affaire Clearstream. Autre exemple, l'affaire Falcone : ventes d'armes à l'Angola sous embargo impliquant entre autres Charles Pasqua et son bras droit Jean-Charles Marchiani. Les ventes ont été faites via la société Brenco, établie à Malte, paradis fiscal qui recycle l'argent des trafics. Les paradis fiscaux sont utilisés pour payer dirigeant(e)s, intermédiaires et politiques qui facilitent la vente d'arme.

Absolument toutes les grandes banques ont des filiales dans les paradis fiscaux. BNP, Crédit Agricole, etc. À cela s'ajoutent les comptes secrets dans des banques en Suisse, au Lichtenstein, à Monaco... Et les entreprises écrans.

Les paradis fiscaux sont des zones de non droit absolu, qui ne collaborent pas avec la justice. Il faut au moins 18 mois pour obtenir une autorisation d'enquête alors que la circulation des capitaux se fait quasiment à la vitesse de la lumière, d'un ordinateur à l'autre !

À quoi sert l'armement ?

poinds économique, rôle stratégique... et conséquences

CAPITAL BOURSIER, INDUSTRIES. Luc Mampaey nous répond qu'aux États-Unis, l'armement en termes de capital boursier c'est peu de choses par rapport à la pharmacie ou aux biotechnologies. Mais l'industrie militaire a quand même une influence énorme sur la bourse. Elle est devenue **une composante organique de l'économie et de la finance américaines** (progression spécifique, exemple sur les cinq dernières années : Dow Jones (toutes valeurs industrielles) + 30 % /// Nasdaq (valeurs technologiques) + 20% /// Armement : + 130 %)

Aux États-Unis toute l'innovation technologique tourne autour de l'armement ! Claude Serfati nuancerait un peu ces propos en disant que le secteur civil a repris et continue à prendre de la place dans l'innovation technologique, mais 60 % des crédits publics de recherche vont d'abord à la recherche militaire. En France, les chiffres sont plus faibles pour la part d'abord militaire des crédits publics de recherche. C'est quasi l'inverse qui se passe en Europe ; les crédits de recherche civile profitent directement et d'abord au militaire (cf. Iter). En Europe les industries civile et militaire sont plus étroitement imbriquées, alors qu'aux États-Unis les grands groupes d'armement font quasi exclusivement de l'armement.

EMPLOI. En Europe l'armement représente environ 700 000 emplois. En France, en termes d'emploi, le secteur de l'armement emploie peu de monde. 165 000 personnes travaillent directement dans le secteur de l'armement, dont environ 40 000 pour l'exportation (selon les chiffres officiels). Mais combien en sous-traitance ?

Bien d'autres secteurs ont procédé à une reconversion impliquant beaucoup plus d'emplois !!!!

Dans les années 1990, des initiatives et des moyens financiers ont été débloqués par l'Union européenne pour la conversion des industries d'armement et la diversification d'activités dans les bassins industriels de l'armement. Mais **l'armement reste un secteur privilégié** parce que c'est encore un domaine où l'État peut intervenir et donner une impulsion. D'ailleurs les crédits de recherche ont été réorientés en sa faveur en France. De plus, les conditions d'emploi dans l'armement sont particulièrement favorables, et personne ne veut les abandonner, notamment pas les syndicats. Il n'est pas pensable de les généraliser à d'autres secteurs.



Le monopole de la violence confisqué par l'État au XIX^e siècle a permis une certaine progression de la pacification d'abord au niveau national puis au niveau régional comme par exemple en Europe... Mais la privatisation de la guerre et de l'armement constitue un retour en arrière.

LA PUISSANCE MILITAIRE POUR ACCÉDER AUX MATIÈRES PREMIÈRES ET AUX MARCHÉS.

Ça se pose comme cela très officiellement aux États-Unis. La « défense » de leurs « intérêts vitaux » justifie tout, y compris la guerre préventive partout où c'est « nécessaire ». C'est de la prédation reposant sur la puissance militaire. C'est plus large que les matières premières (marchés, main-d'œuvre, flux financiers... et modèle économique libéral). Le mode de vie américain est « non négociable » !!!!!

En Europe c'est pareil !

PRIVATISATION DE LA GUERRE, DE LA SÉCURITÉ ET DES TRANSFERTS D'ARMEMENT : MARCHÉS JUTEUX, RESPONSABILITÉS DISSOUTES, DISSÉMINATION DES CONFLITS. Luc Mampaey et Patrice Bouveret confirment qu'il est clair que l'utilisation de services privés dissout fortement les responsabilités des États, et par là le contrôle citoyen. Mais les contrats avec des entreprises privées sont généralement tout à fait clairs et officiels. Les entreprises ne se cachent pas du tout, elles ont pignon sur rue et font de la pub. Il y a même des industriels qui arment eux-mêmes leur propre service de sécurité. Et qui ont leurs services secrets... En France par exemple, Elf. Mercenaires en FrancAfrique et ailleurs (cf. Survie).

Quand les armes et leur accumulation provoquent les conflits...

QUELQUES EXEMPLES

- L'Inde et le Pakistan...

Les États-Unis sont plus pragmatiques et directs que l'Europe. Ils vendent, et après ils interviennent. L'Europe est plus hypocrite.

- L'Iran et l'Irak, puis l'Irak sont des exemples typiques. **Les Occidentaux ont massivement armé l'Irak pendant des années. Et ensuite ils l'ont bombardé !!!!!!!**

Parallèlement aux conflits et à l'imposition de la puissance militaire, viennent toutes les conséquences sur l'organisation politique, économique et juridique du pays. Paul Brenner, le gouverneur américain de transition en Irak, a mis en place un nouveau système juridique dans les conditions les plus favorables pour les États-Unis. Exemple parmi d'autres : OGM et Monsanto, loi sur mesure pour les États-Unis.

Puissance militaire et institutions internationales

Par exemple, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, qui ont un droit de veto, paradoxalement, ce sont les principaux exportateurs d'armement du monde et les cinq puissances nucléaires établies. Ils représentent à eux seuls 88 % des exportations d'armement. **Le principal organe de l'ONU est constitué par des membres qui ont une conception très militariste de la paix.**

Comment inverser la tendance ? C'est une autre paire de manches ! Surtout quand les niveaux de vie sont directement liés à la place dans le « concert des nations » !!!

Liens entre pouvoir et armement ?

8

Aux États-Unis, il y a une collusion très forte. Par exemple entre le clan Bush et l'industrie pétrolière et de l'armement. Il y a une communauté d'intérêts et de lobbying chargée de « pouvoir relationnel ». Quand il y a un changement de managers politiques aux États-Unis, ils retrouvent leurs postes précédents dans les industries.

En France, c'est très net aussi, il y a une communauté d'intérêts éminente, nous avons l'exemple le plus célèbre de Jacques Chirac, filleul de Marcel Dassault. Mais c'est moins évident de savoir qui manipule l'autre !!! Les allers-retours sont permanents, c'est l'opacité.

L'armement et les États-Unis

Expansion du système militaro-industriel

Luc Mampaey nous a éclairé sur trois facteurs qui jouent un rôle dans l'expansion du système militaro-industriel :

- 1992 : relance de l'économie ;
- maturité technologique : nouvelles armes ;
- élargissement de la sphère marchande et du capital.

Suite à différents événements :

■ **1985 : restructuration industrielle**

Accélération considérable des fusions-concentration dans l'industrie de l'armement. Avec tout ce que cela signifie en terme de concentration de capital mais aussi en terme de monopole, d'influence et de « pouvoir relationnel ».

Quel responsable politique ne fait pas partie de l'industrie, en particulier militaire ?

■ **Nouvelle doctrine de sécurité nationale** : Bill Clinton, George W. Bush

La défense de l'économie de marché est un « principe moral » (termes noir sur blanc) au centre des intérêts vitaux des États-Unis.

Guerre préventive chaque fois que leurs intérêts sont menacés dans le monde, donc chaque fois que dans le monde il y a entrave aux ressources, à l'économie de marché et à la liberté du capital.

C'est la justification du recours à la force militaire.

■ **Capital financier des grands groupes d'armement**

Entrée massive des fonds de pension.

Impact fondamental sur la stratégie des groupes d'armement.

■ **Dopage de l'économie de l'armement**

Après la chute du Nasdaq et des valeurs technologiques en 2000, nouvel intérêt pour la vieille économie et le secteur de l'armement.

■ 11 septembre 2001, attentats

Envolée des valeurs de la défense.

Les marchés se sont réellement organisés autour de l'armement qui n'est plus noyé dans les autres valeurs. Création d'indices boursiers spécifiques armement.

L'armement est devenu une composante organique de l'économie et de la finance américaines.

Tout cela donne une impression d'irréversibilité. L'armement est devenu un secteur totalement auto-reproductif :

- étranger au contexte économique dans son ensemble ;
- étranger au contexte géostratégique à qui il dicte ses orientations ;
- et sur le plan institutionnel, les lobbies font la loi !!!!

Les États-Unis hors du fonctionnement et des traités internationaux

Un exemple seulement : pourquoi les États-Unis ont-ils refusé de signer le traité d'interdiction des mines antipersonnel ?

Parce qu'ils pourraient en avoir besoin !!

D'une manière générale, les États-Unis ne signent pas les traités internationaux parce qu'ils disent qu'ils sont la première puissance mondiale et donc n'ont pas à être mis sur un pied d'égalité avec les autres États dans le droit international ! Cela pose la question de l'efficacité des règles de droit internationales, quand ni les États-Unis, ni la Chine par exemple, ne signent de tels traités.

Les États-Unis disent cependant qu'ils respectent l'esprit du traité, et de fait ils font des efforts.

Cependant le traité ne concerne pas l'ensemble des mines. Il reste notamment le problème des bombes à sous-munitions, qui implique tous les pays du monde, France et Europe notamment. Ce sont des containers renfermant entre dix et plusieurs centaines de munitions comme des mines antichars, des mines éclairantes, des grenades, etc.

Ce sont des armes de saturation de zones. Le problème, c'est que 5 à 30 % de ces objets n'explosent pas au contact du sol et se comportent de fait comme des mines antipersonnel, avec en plus la difficulté pour les localiser. La Belgique vient de voter l'interdiction des armes à sous-munitions.

On n'est pas impuissants : des ONG parviennent à faire adopter des législations utiles.

Vers une Europe militaire ?

La Commission européenne (« moins de fonctionnaires qu'à la ville de Paris ») reprend les travaux des cabinets d'experts, c'est-à-dire dans les faits des lobbies qui monopolisent ainsi les orientations stratégiques de l'Europe.

La logique de concentration industrielle est devenue similaire à celle des États-Unis. D'industries d'États on est passé en Europe, via les fusions et les acquisitions, à quatre grands groupes d'armement européens : EADS, Thales, BAESystems, Safran.

L'Europe clone des États-Unis ?

Quelques différences subsistent (encore) dans :

- **la structure industrielle.** En Europe, industries civile et militaire sont étroitement imbriquées, alors qu'aux États-Unis les grands groupes d'armement font exclusivement de l'armement.
- **la structure du capital.** Au départ, les groupes d'armement étaient des groupes d'État. Il y a une forte privatisation, mais les États conservent des parts avec droit de veto, donc les États sont toujours fortement présents. Toutefois, l'entrée massive d'investisseurs institutionnels américains (fonds de pension...) hypothèque fortement le rôle des États.
- **L'autonomie stratégique.** Que peut devenir l'autonomie stratégique de l'Europe quand la stratégie des groupes d'armement est largement décidée par les capitaux américains ?
- **Le marché de l'armement.** Pour l'Europe, le marché américain est le plus important. C'est le marché américain et le marché extra-communautaire qui constituent l'essentiel des marchés pour l'Europe. Contrairement aux États-Unis dont la part des exportations diminue, elle augmente en Europe (et en Russie). Les États-Unis restent les premiers exportateurs mondiaux, mais ils sont suivis aussitôt par l'Europe et par la Russie (France troisième exportateur mondial). Pour l'Europe, il faut donc accroître les exportations d'armes, y compris vers des destinations très troubles.

Les institutions européennes et les industries de l'armement

- **L'armement et la défense commune n'ont pas toujours été exclus des questions européenne.**

L'Union européenne s'est construite sur le plan économique, car les questions de défense ont été mises au frigo pendant une quarantaine ans, suite au veto mis par la France au projet de défense commune élaboré en 1954 dans le cadre de la CED (Communauté européenne de défense).

- **Ce n'est que récemment que ces questions sont revenues à l'ordre du jour de l'agenda européen.** Avec la doctrine Pesc/Pesd de Javier Solana (calquée sur la doctrine américaine). Avec la création de l'Agence européenne de défense et du Livre Vert de défense, avec l'adoption d'un Code de conduite européen en matière de transferts d'armement...

Le projet de Traité constitutionnel européen (TCE) proposait également d'améliorer la compétitivité et d'accroître les capacités du secteur de l'armement notamment par le biais des coopérations structurées permanentes entre États.

- **Agence européenne de défense et coopérations structurées permanentes entre États prévues par le TCE : antidémocratiques et facteurs de désintégration.**

Avec l'Agence européenne de défense, il n'y a même pas ne serait-ce qu'une information au Parlement. Les décisions sont hyper concentrées. C'est l'articulation entre les lobbies industriels et les chefs des exécutifs qui a la part belle.

Sans attendre les moins vaillants, les plus ambitieux pourront nouer des coopérations permanentes structurées. Quel intérêt à une intégration européenne auraient alors des États qui deviendraient beaucoup plus forts que les autres ?

12

- **Les lobbies contre le politique.** Pourtant ce serait au politique de définir les orientations européennes.

L'armement est (ré)intégré en force en Europe. Objectifs : compétitivité de l'industrie européenne de la défense et élargissement des marchés. Les priorités industrielles qui rencontrent celles du maintien dans le monde d'une position européenne dominante orientent de plus en plus la politique européenne de défense et de sécurité. Il y a une grande efficacité des lobbies de l'industrie de l'armement à Bruxelles. **C'est l'inverse d'une construction politique et démocratique de l'Europe qui se passe.**

Qui est l'ennemi de l'Europe ? Quelles sont les menaces ?

■ Définir l'ennemi : problème politique, problème économique, faux problème ?

Luc Mampaey, Patrice Bouveret expliquent que nous parlons de Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) sans définir les menaces, ni même savoir s'il y en a !!!!!

En Europe, on parle déjà de budget, alors que les menaces et les objectifs définis par Javier Solana (Haut représentant pour la PESD/PESC) ne sont que des reprises très larges (prétextes) de ceux des États-Unis. C'est l'inversion totale, sous influence américaine.

Les industriels tentent d'influencer de plus en plus les décideurs aujourd'hui.



■ La Chine, menace militaire ?

Luc Mampaey et Patrice Bouveret répondent que la Chine est clairement désignée comme la menace n° 1 pour les États-Unis !!!! Dans le dernier livre blanc de la défense, par exemple. Pourtant Jacques Chirac pousse l'Europe, contre la volonté des États-Unis, à lever l'embargo de 1989 sur les ventes d'armes à la Chine, afin de pouvoir augmenter la part françaises dans ce pays qui est le premier importateur d'armes au monde... À l'inverse, certains industriels européens freinent des quatre fers, privilégiant les États-Unis qui restent leur principal marché.

■ Avoir besoin d'ennemis ?

La France et l'Afrique

La France, par exemple, n'a pas vraiment besoin d'ennemis. Ou plutôt, elle a besoin d'ennemis pour ses amis ! D'après ce que disait Pierre Caminade, de l'association Survie, la France, et les autres (notamment

***La question
serait plutôt :
est-ce que notre
rôle dans le
monde, notre
vision de l'Europe
et de la puissance
repose
essentiellement
sur le militaire ?!***

États-Unis) sont capable de **créer de l'instabilité** dans les pays riches en matières premières et/ou en main-d'œuvre. FrançAfrique. Mais, toujours d'après Survie, il ne suffit pas à la France d'avoir des chefs d'États — dictateurs amis. Il faut d'abord les mettre en place. Puis les conserver. Et faire en sorte qu'ils restent amis ou bien les remplacer. Hissène Habré et Idriss Déby au Tchad, par exemple. La France a même régulièrement soutenu deux parties en conflit en même temps ! Exemple du Congo Brazzaville, ou de l'Angola... (Survie)

Interventions militaires européennes

À la question : « *Une défense commune n'aurait elle pas permis d'intervenir plus tôt en Bosnie, par exemple ?* », Luc Mampaey a répondu qu'il y a certain cas où il y a légitimité à intervenir militairement. « C'est peut-être là où le débat va réellement commencer ! ». Mais, même s'il ne croit pas à un désarmement pour demain, l'Europe a davantage un rôle à jouer en matière de maintien de la paix, de prévention des conflits, d'aide au développement, de coopération économique, de démocratisation des institutions internationales.

Première victoire du RAIDH, le Taser, ce pistolet à électrochocs (50.000 volts à 10m de distance) ne sera finalement pas en vente libre...

14

Le ministère de l'Intérieur a reculé et l'a donc classé comme arme de 4^{ème} catégorie (donc à côté du Magnum 357 ou du fusil à pompe, belle performance pour une arme présentée comme non létale !).

Mais tout reste à faire puisque le Taser X-26 équipe en France 3 000 policiers et 2 000 gendarmes ainsi que les gardiens de prison. Selon nos informations, il pourrait également équiper les compagnies de CRS dans les plus brefs délais... si nous ne faisons rien.

Nous comptons sincèrement sur vous et vos contacts pour faire circuler et signer la pétition disponible sur : www.raidh.org

L'équipe du RAIDH, 119 rue du temple 75003 Paris.

Que faire ?

Europe tranquille, Europe politique

L'Europe a davantage un rôle à jouer en matière de maintien de la paix, de prévention des conflits, d'aide au développement, de coopération économique, de démocratisation des institutions internationales. Elle doit renoncer à sa politique de domination et de dissémination militaires.

Le débat sur l'Europe sociale entre ouvert par le **non** au projet de traité constitutionnel doit dénoncer cet objectif européen : à savoir qu'il est donné toujours plus de priorité aux industries et aux marchés économiques. Il doit réaffirmer qu'il est possible que le politique se réapproprie le débat et les décisions, et qu'il est possible de redéfinir les orientations concernant l'armement.

« États de paix » ?

Existe-t-il des États pacifistes?

- La Suisse est un État neutre (qui ne participe pas aux conflits) mais c'est un État très militarisé. Elle est un exportateur d'armes important, et est aussi la banque du monde... !!
- Le Costa Rica possède une police intérieure, mais n'a pas d'armée. Sa protection extérieure est assurée par les États-Unis selon des accords de défense signés entre eux.
- À part ça... rien.

Actuellement, le système international repose sur la puissance militaire. Voilà pourquoi il apparaît si utopique de penser, à l'heure actuelle, la mise en place d'un système collectif ne reposant pas sur l'usage de la force. Et pourtant, c'est plus que nécessaire !

Les conflits existeront toujours. Il faut espérer trouver un autre moyen de régler les conflits qui passe par d'autres moyens que militaires et notamment une meilleure répartition des richesses. Car, pas de juste répartition des richesses sous domination militaire !!

Réponse de la consommatrice aux industriels

Les produits de notre quotidien sont infestés par l'armement.

Des matières premières et agro alimentaires, aux produits high tech en passant par les produits financiers (banques, assurances, fonds d'investissement) ou culturels (presse, médias), on en est à ce point qu'il est devenu difficile d'en trouver :

- qui ne soient pas fabriqués par un géant de l'armement (Sony, Siemens, Sagem, Philips, etc.) ;
- dont les composants (coltan pour les téléphones et ordinateurs portables, pétrole, métaux, métaux précieux et pierres, diamants, bois, coton, canne à sucre, café, cacao, etc.) ou la fabrication n'ont pas été au cœur de conflits violents et de la prédation occidentale ;
- qui ne soient pas fabriqués par des travailleurs exploités sous contrainte économique mais aussi sous contrainte armée ;
- qui ne basent pas leurs montages financiers sur l'exceptionnelle rentabilité du secteur de l'armement.

De quoi se poser quand même quelques questions sur ce que nous avons dans l'assiette, sur ce que nous mettons dans la voiture ou sur le téléphone portable que nous avons sur l'oreille !

De quoi se poser quelques questions également sur l'avidité avec laquelle nous répondons aux sollicitations publicitaires des industriels.

Il existe un collectif pour une « Éthique sur l'étiquette » qui essaie de faire pression pour l'amélioration des conditions de travail des employés directs ou indirects des grands groupes occidentaux à travers le monde et pour plus de transparence sur la provenance des produits.

Il existe le commerce équitable et de proximité pour quelques produits alimentaires et l'artisanat.

Il existe des énergies renouvelables

Il existe des compagnies de notation socio-environnementale des entreprises.

En Belgique il existe des campagnes pour l'interdiction de l'investissement des banques dans le secteur de l'armement ou dans certains types d'armes jugés problématiques (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions). Aux Pays-Bas, il existe, par exemple, une banque « réellement éthique » qui s'appelle « Triados ». Absolument toutes les grandes banques ont des filiales dans les paradis fiscaux. En France BNP, Crédit agricole, etc. Sauf la Poste et le Crédit coopératif ? (Mais le crédit coopératif est affilié à la Banque populaire.) En tous cas, il semble certain que le Crédit coopératif n'investisse pas dans l'armement.

Il existe des réseaux d'échanges non monétaires.

Culture de l'armement

La présence d'une Américaine — lors de la projection d'une publicité vantant les mérites du Taser X26 (arme de poing électrique non létale arrivant tout droit des... États-Unis) — a permis de mettre en avant l'existence ou la non-existence d'une culture liée aux armes.

Ainsi, le rapport aux armes entre les États-Uniens et les Français ou Européens est différent.

- Aux États-Unis on fait de la publicité pour les armes comme s'il s'agissait d'un produit de consommation courante. La possession d'armes est très répandue.
- En France, plus largement en Europe, on n'a pas la « **culture d'utilisation** » des armes. C'est moins un problème légal qu'un problème de culture même si ce n'est pas difficile de s'en procurer (bourses aux armes sur Internet, armuriers, etc.).

MAIS :

- le nombre d'armes circulant officiellement en France (répertoriées par l'État) est de 3 millions, mais selon les syndicats d'armuriers le nombre d'armes en circulation s'élèverait à **15 millions** ;
- fort lobby (chasse, sport) qui se bat pour un allègement de la législation pour l'accès aux armes. Ils sont actuellement plus nombreux que les anti-armements ;
- on voit (en France) de plus en plus de recours aux armes pour régler des problèmes de voisinages => révélateur de tensions sociales fortes. Les gens se sentent davantage autorisés à utiliser des armes.
- La culture des armes se fait dès l'enfance, notamment à travers les jeux vidéos. Publicités pour jeux vidéos destinées aux jeunes et aux adultes qui mettent en avant la guerre, la destruction.

Taser X26 (pistolet qui émet une décharge électrique de 50 000 volts)

■ *POUR*

l'utilisation du Taser X26 est préférable aux armes à feu, car il ne tue pas.

forme de désarmement, c'est moins pire qu'une arme qui tue du premier coup.

■ *CONTRE*

Aux États-Unis les armes, en vente libre, peuvent être détenues et utilisées par n'importe qui.

En France, tout le monde ne peut pas avoir une arme, si le Taser arrive, y compris dans les armureries, le risque de voir une **banalisation de l'usage des armes** est accru.

Dérive : la notion d'autodéfense pour un assermenté est différente de l'auto défense pour un citoyen lambda. Abus de pouvoir des assermentés.

Plusieurs cas de décès aux États-Unis après avoir reçu une bonne décharge....



Professionnalisation des armées

Les côtés problématiques :

- Rôle idéologique de l'armée : maintenir l'armée comme second pôle de formation citoyenne (centre militaire pour les « délinquants », Service militaire adapté, etc.).
- La suspension (et non la suppression) du service militaire a permis d'éliminer cette préoccupation ainsi que les mouvements qui se battaient à ce sujet.

Propagande

Le mouvement altermondialiste n'a pas encore abordé la question du poids des armes.

**Comme dans
les autres
domaines
d'information,
il faut espérer
l'essor des
médias
alternatifs !**

Cas de Dassault et de Lagardère qui sont deux entreprises importantes dans le secteur militaire comme dans le secteur des médias. Ceci ne facilite pas le débat public !

La propagande est aussi faite par les pouvoirs publics pour faire accepter un budget militaire aussi important (**20 % du budget de la France pour les dépenses militaires**).

Cette propagande est distillée en permanence, par exemple : on parle de « défense » pour dire « militaire » car ça rentre mieux dans les têtes ; lorsque l'État signe des contrats d'armement avec un autre pays, on met en avant le nombre d'emplois que ce contrat va permettre de sauver (peu importe la qualité des emplois, peu importe de vérifier que des emplois vont être réellement sauvés, etc.) et l'argent que cela va rapporter au PIB français. La presse n'aborde pas les vrais problèmes :

« Pour quelles raisons a-t-on vendu à ce pays ? »

« Comment et contre qui vont être utilisées ces armes ? »

18

En période de guerre, les médias diffusent une information enjolivée, de l'ordre du jeu vidéo, on ne pose pas la question essentielle : « Que se passe-t-il sur le terrain? ». Par exemple :

- En 1990, aucun média n'a remis en cause l'affirmation que l'Irak aurait été la quatrième puissance militaire mondiale alors que c'était totalement Faux !!! Ceux qui faisaient l'information le savaient mais ne l'ont jamais remis en cause publiquement.
- La première et la seconde guerre en Irak n'ont pas été traitées de la même manière car la France n'était pas impliquée dans la seconde.

Transferts d'armements

CODE DE CONDUITE EUROPÉEN. L'Europe doit déjà, par exemple, se servir correctement du code de conduite européen existant en matière de transferts d'armements, tout en le renforçant.

RAPPORT AU PARLEMENT. En France, depuis peu, sans doute pour tenir compte de l'opinion publique (largement défavorable aux ventes d'armes d'après les sondages réguliers) mais pas forcément sous la pression des ONG et de quelques parlementaires, un rapport annuel est adressé aux parlementaires sur ses exportations d'armement. Il est imprécis et incomplet, il ne fait pas l'objet d'un débat au niveau de l'Assemblée nationale ni du Sénat ; mais c'est un progrès et nous devons faire en sorte que ce rapport s'améliore.

CAMPAGNE POUR UN TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES VENTES D'ARMES. Il en est de même de la campagne pour un traité international sur les ventes d'armes. Au départ cette action a démarré au niveau national, puis à l'échelle européenne et depuis 2003 au niveau international. Peut-être que le traité débouchera seulement dans une dizaine d'années, mais il y a quand même déjà 70 pays importateurs ou exportateurs) qui se prononcent en faveur du traité...

Cette campagne est animée par le réseau Oxfam (Agir ici en France) — c'est un des plus gros réseaux internationaux de développement —, Amnesty International, le réseau Caritas (Secours catholique en France) et par le lansa/Raial (réseau d'action international sur les armes légères).

C'est récent qu'il y ait une mobilisation collective dans le domaine des relations internationales et militaires. **Cette intervention d'un acteur nouveau est importante car elle ouvre le champ de l'information et des négociations.**

En France, au niveau des ONG, ce travail débute. Beaucoup de débats se sont ouverts sur ce sujet depuis le traité d'Ottawa de 1997 pour l'interdiction des mines antipersonnel, où les États — et les militaires — ont été pris de vitesse par la mobilisation citoyenne.

Dispositions du traité à faire respecter par l'ONU :

- Interdire les exportations d'armes qui ne respecteraient pas le droit international ;
- Interdire les exportations à tout pays qui en ferait un mauvais usage.

Échéances : en décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations unies décidé la mise en place d'un groupe d'experts qui soumettront un projet de traité. Ce processus peut s'accélérer (ou bien rester en sommeil) en fonction de la mobilisation de la société civile.

*La France s'est prononcée en faveur d'un traité international, mais il reste à transformer ce discours en acte et à faire appliquer à elle-même ses déclarations (**La France est spécialiste du double discours** — elle est le troisième exportateur d'armes, c'est une puissance nucléaire, elle investit fortement dans le militaire — tout en essayant d'apparaître sur la scène internationale comme un pays favorable à la paix).*

Ce traité international sur les ventes d'armes sera certainement utilisé, dans un premier temps, comme « bonne conscience » pour les États ; ce sera aux générations futures de le faire vivre et respecter.



PROGRAMMES DE RÉCUPÉRATION ET DE DESTRUCTION DES ARMES. Récemment (Bosnie) et en **théorie**, lors de la fin d'un conflit, un programme de récupération et de destruction des armes est mis en place, alors qu'avant les armes circulaient pour d'autres conflits. Dans la **pratique**, la Communauté internationale ne le fait pas car :

- Le coût de destruction est trop élevé. Par exemple, les mines anti-personnel ne sont pas chères à la fabrication, mais le coût du déminage est beaucoup plus élevé. Grâce à la pression/mobilisation de la société civile, les États ont injecté de l'argent pour le déminage jusqu'à la fin des années 1990, en particulier pour le Vietnam et le Cambodge. Mais depuis que la mobilisation s'est ralentie, l'argent pour le déminage a diminué et il faudra attendre encore trente ou quarante ans pour rendre certaines zones viables (agriculture, habitat).
- Les armes ne sont pas toujours rapportées ou alors on échange les plus anciennes contre de l'argent et on revend ou on réutilise les autres. On réalimente ainsi le trafic d'armes souvent pour des questions de survie (cas de destruction sociale où le plus armé s'en sort toujours mieux que les autres).

Il est urgent que la Communauté internationale agisse pour remettre en place dans les pays qui sortent d'un conflit une économie qui fasse que l'on vit mieux sans vendre d'armes !

TRAITÉ D'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL, DIT TRAITÉ D'OTTAWA. Premier traité de désarmement issu de la société civile. Signé en décembre 1997. Ce traité interdit la production, la commercialisation et l'utilisation des mines antipersonnel.

La campagne a été très rapide, elle a démarré en 1992/93 : le Canada a fait une proposition au niveau des Nations unies, avec la mise en place d'un groupe de travail étatique qui s'est réuni pendant une année. La mobilisation a été initiée en France par Handicap International et par d'autres organisations similaires à l'étranger. La sensibilisation s'est faite avec la mise en avant de la situation des enfants dans des régions infestées par les mines antipersonnel.

Tous les pays n'ont pas ratifiés ce traité, comme la Chine et les États-Unis (<http://www.handicap-international.org/esperanza/site/onglet1/chapitre2/barometre.asp>). Cela pose la question de l'efficacité des règles de droit internationales, quand ni les États-Unis, ni la Chine ne signent de tels traités. Les États-Unis disent cependant qu'ils respectent l'esprit du traité et, de fait, ils font des efforts.

La **France** a signé très rapidement ce traité malgré la réticence des militaires. Fin 1996, un moratoire est mis en place par François Mitterrand suivi du vote en 1998 d'une loi interdisant la fabrication et la commercialisation des mines antipersonnel, ainsi que la mise en place d'une commission nationale chargée du suivi de l'exécution de cette loi qui regroupe :

- des industriels ;
- des experts universitaires ;
- des associations, ONG, société civile ;
- des officiels (représentants du ministère de la Défense et des Affaires étrangères).

Cette commission existe toujours et permet de surveiller l'application du traité au niveau national. Actuellement toutes les mines antipersonnel ont été détruites à l'exception d'un stock de 5 000 mines destiné à la formation des militaires participant au déminage. Toutes les chaînes de fabrication ont été détruites. MAIS l'état des mines vendues est inconnu, ainsi que la liste des pays à qui l'on a vendu ces mines.

Une autre action menée par les associations au sein de cette commission consiste à étendre la définition des mines antipersonnel (juridiquement parlant) afin d'y inclure les bombes à sous-munitions et les mines antichar (qui peuvent être réglées à un niveau très faible et tuer des animaux ou des personnes). Actuellement, la commission n'est pas en faveur de cet élargissement.

Il existe malheureusement d'autres mines qui se déclenchent avec un poids plus lourd (mines antichar) et qui continuent d'être fabriquées.

Tout traité est une avancée. C'est le résultat d'un rapport de forces. Il faut maintenir des rapports de forces en faveur du désarmement.

Des exemples de campagnes : l'association *Oxfam-France-Agir Ici*

PRÉSENTATION : créée en 1989, l'idée est d'animer des campagnes (entre autres sur l'armement). ***Agir ici, de chez nous, pour des problèmes qui sont liés à l'extérieur.***

- beaucoup de problèmes dans les pays en voie de développement alors que les décisions sont prises dans les pays qui détiennent les capitaux.

Il ne s'agit pas simplement de faire de l'humanitaire. ***Il faut aussi agir sur les décisions.***

- Campagne d'information pour les citoyens
- Campagne de pression pour agir au niveau des décideurs

L'association s'appuie sur d'autres ONG (qui maîtrisent le sujet) pour mener ses campagnes (en France et à l'international). Voilà les questions qu'elle se pose :

- Comment faire évoluer le problème ?
- Quels sont les objectifs facilement atteignables ?
- Quelle décision prendre pour faire évoluer la chose ? (on ne peut pas demander aux décideurs de prendre une décision sur un sujet s'ils n'en ont pas le pouvoir, il faut leur proposer des actions concrètes pour lesquelles ils peuvent prendre des décisions.

CAS DE LA CAMPAGNE SUR LE COMMERCE DES ARMES LÉGÈRES

Comment agir ?

- Sous forme de cartes à signer et à envoyer aux décideurs politiques
- Quand ils ont reçu des milliers de cartes, ils constatent la mobilisation derrière et s'intéressent au sujet.
- À partir de là, les ONG interviennent en tant qu'experts pour faire des propositions.
- On peut aussi prendre du temps pour rencontrer son député, sans forcément être expert sur le sujet. ***Plus il y a d'interpellations des députés, plus ça les fait réfléchir.***
- utiliser les médias alternatifs pour toucher le grand public (éviter les documents de plus de 4 pages)

Contact pour relayer des informations et organiser des événements :

groupelocallyon@oxfamfrance.org

Reste aussi le problème des **bombes à sous-munitions**, qui implique tous les pays du monde, France et Europe notamment. Ce sont des containers renfermant entre dix et plusieurs centaines de matériels comme des mines antichar, des mines éclairantes, des grenades, etc.

Ce sont des armes de saturation de zones. 5 à 30 % de ces objets n'explorent pas au contact du sol et se comportent de fait comme des mines antipersonnel, avec en plus la difficulté pour les localiser. Après la fin du conflit, la zone infestée reste inutilisable pour les habitants.

La Belgique vient de voter l'interdiction des armes à sous-munitions. On n'est pas tout à fait impuissants. **Il y a des ONG qui parviennent à faire adopter des législations utiles.**



Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe de personnes qui tentons de remettre la question du désarmement dans le débat public. Cette question, souvent éludée, est pourtant essentielle, car c'est en grande partie par la force armée que les puissants servent leurs intérêts, imposent leur politique, maintiennent les inégalités sur la planète, s'accaparent ressources et marchés. Nous vous invitons donc à œuvrer avec nous pour une diminution du poids des armes — aussi bien militaires que répressives — et à contribuer avec nous à remettre la question au débat.



QUELQUES LIENS À VISITER :

GRIP - Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité : www.grip.org

OBSARM - Observatoire des armements / CDRPC - Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits : www.obsarm.org

PMO – Pièces et main-d'œuvre (site de bricolage pour la construction d'un esprit critique) : www.piecesetmaindoeuvre.com

RAIDH - Réseau d'alerte et d'intervention pour les droits de l'homme : www.raidh.org

POUR TOUT CONTACT :

Désarmons !

c/o CDRPC, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon